

Championnats Provinciaux de Cross-country Civils, Collégiaux et Universitaires

Présentés par :



Organisés par :



En collaboration avec :



Fédération
québécoise
d'athlétisme

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

The National Battlefields
Commission

Samedi 30 octobre 2021

Date limite d'inscription : vendredi 22 octobre 2021 à 17h00

1. Renseignements généraux

Date : Samedi 30 octobre 2021

Lieu : Plaines d'Abraham, avenue Wilfrid-Laurier, Québec

Sanction et partenaires :

Fédération québécoise d'athlétisme (FQA)
Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)
Commission des champs de bataille nationaux (CCBN)

Organisateurs :

Volet Civil : Club d'athlétisme de l'Université Laval
Volet Collégial : Lions de Champlain St-Lawrence
Volet Universitaire : Rouge et Or de l'Université Laval

Directeur de la rencontre :

Sylvain Cloutier : Sylvain.Cloutier@sas.ulaval.ca 418-656-2131 # 406967

2. Responsables des volets

Volet Civil Marilou Ferland-Daigle
mferlanddaigle@athletisme.qc.ca
514-252-3041 postes 3498

Volet Collégial Gabrielle Lebel
glabel@rseq.ca
418-657-7678 poste 207
Cellulaire: 581-777-4225

Volet Universitaire Pamela Caron
pcaron@rseq.ca
514-252-3300 poste 3725

3. Informations techniques

Catégories du volet Civil

Catégorie	Années de naissance	Distance Femmes	Distance Hommes	Frais d'inscription
Benjamin (U14)	2008-2011	3km	3km	20\$
Cadet (U16)	2006-2007	4km	4km	20\$
Juvenile (U18)	2004-2005	5km	6km	20\$
Junior (U20)	2002-2003	6km	8km	25\$
Sénior	2001 et avant	8km	8km	25\$
Vétéran (35+)	Le 30 octobre 1986 et avant	6km	6km	25\$
Populaire	16 ans et plus	6km	6km	25\$

Volets Collégial et Universitaire

Catégorie	Distance Femmes	Distance Hommes	Frais d'inscription	Frais d'équipe
Collégial	6km	8km	20\$	-
Universitaire	8km	8km	30\$	200\$

Réunion technique

Aucune réunion ne se fera le jour de la compétition.

4. Mesures sanitaires en raison de la COVID-19

SPECTATEURS ET PARENTS

- Les parents et spectateurs doivent demeurer à l'écart du site de départ et d'arrivée et veiller à ne pas s'attouper le long du parcours.
- Les parents et spectateurs doivent utiliser les stationnements permis par la ville de Québec ou par la Commission des Champs de bataille nationaux (CCBN).

ENTRAINEURS

- Les entraîneurs du volet civil, collégial et universitaire (seuls les athlètes RSEQ sont validés par le RSEQ) devront fournir une preuve vaccinale pour avoir une accréditation et avoir accès au site de compétition.
- Le port du masque est fortement conseillé aux entraîneurs sur le site de compétition.

ÉQUIPES ET ATHLÈTES

- Les athlètes pourront se présenter sur le site uniquement lors de leur échauffement et leur course. Ils devront quitter le site dès la fin de leur épreuve.
- Les tentes d'équipe pourront être installées lors de l'événement uniquement aux endroits indiqués.
- Une zone d'échauffement sera mise à la disposition des athlètes et ces derniers pourront uniquement s'échauffer dans cette zone. Le parcours sera exclusivement réservé aux athlètes en compétition.

COLLATION

- Une collation sera offerte aux participants après leur course.

5. Inscriptions – Modes de paiement - Résultats

- Les inscriptions se font sur www.avs-sport.com pour les volets civil et universitaire. Pour le volet collégial les inscriptions se feront sur la plateforme S1.
- Les frais seront facturés aux clubs civils ainsi qu'aux équipes collégiales et universitaires, et calculés en fonction des inscriptions effectives à la clôture de la période d'inscription en ligne, c'est-à-dire en date du vendredi 22 octobre 2021 à 17h00. Les équipes collégiales et universitaires seront facturées directement par le RSEQ.
- Les montants facturés devront être payés en entier au comité organisateur ; aucune facture ne sera annulée, en tout ou en partie, et aucun remboursement ne sera émis.
- Les courses seront chronométrées par *Sportstats*. Tous les résultats individuels ainsi que par équipes seront disponibles en temps réel via le site www.sportstats.ca

6. Réglementation

6.1 Civil

6.1.1 Sanction

Fédération québécoise d'athlétisme (FQA)

6.1.2 Admissibilité

Seuls les coureurs affiliés à la FQA en 2021 – ou déjà affiliés en vue de 2022 – à titre d'athlètes compétitifs pourront s'inscrire dans les épreuves par catégorie des Championnats provinciaux de cross-country civils 2021.

6.1.3 Surclassement

Le surclassement simple est permis.

6.1.4 Inscription des coureurs affiliés à la FQA

Les responsables de club peuvent inscrire leurs athlètes en choisissant la compétition « Championnats Provinciaux de Cross Civils » sur www.avs-sport.com.

Prendre note qu'en raison des restrictions liées à la pandémie, il est possible que nous soyons contraints de limiter le nombre d'inscriptions par épreuve.

L'ajout ou le retrait d'inscriptions pourra se faire au besoin jusqu'à la date limite du vendredi 22 octobre 2021 à 17 h 00. Le comité organisateur facturera les clubs en fonction des inscriptions effectives à la date limite d'inscription.

Les athlètes affiliés à la FQA qui seront inscrits par leur collège ou leur université seront admissibles aux classements civils ainsi qu'aux récompenses individuelles et pointage des clubs civils.

6.1.5 Récompenses

Des médailles seront remises aux trois (3) premières position hommes et femmes de chaque épreuve civile. Dans la catégorie vétéran, il y aura des médailles dans les catégories suivantes: 35-49 ans, 50 ans et plus.

Une bannière sera remise à l'équipe gagnante civile dans chaque catégorie, hommes et femmes (seuls les clubs affiliés à la Fédération sont admissibles à la bannière par équipe). Il n'y a pas de bannière pour la catégorie Vétéran.

Il y aura une remise des médailles et des bannières derrière la zone de départ. Seuls les récipiendaires sont invités à la remise.

6.1.6 Classement et pointage par équipe

Le classement des équipes civiles benjamin à junior est établi par l'addition des rangs des trois (3) premiers coureurs de chaque équipe.

Le classement des équipes civiles séniors est établi par l'addition des rangs des trois (3) premières du côté féminin et des quatre (4) premiers du côté sénior masculin.

Les équipes incomplètes ne seront pas considérées au classement final.

L'équipe gagnante est celle dont le total de l'addition des rangs est le plus bas. En cas d'égalité, le rang du dernier pointeur départagera les équipes à égalité.

6.2 Collégial

6.2.1 Sanction

Les règlements officiels sont ceux reconnus par la Fédération québécoise d'athlétisme et le secteur collégial du Réseau du sport étudiant du Québec.

6.2.2 Délégation

Chaque collège peut inscrire un nombre limité d'étudiants-athlètes, selon les critères d'admissibilité mentionnés à 6.2.3.

6.2.3 Admissibilité

Pour chacune des conférences Sud-Ouest et Nord-Est :

Les 8 premières équipes au classement du championnat de conférence pourront inscrire 5 athlètes au championnat provincial.

Les 8 premières équipes au classement du championnat de conférence pourront ajouter jusqu'à un maximum de 5 athlètes supplémentaires au championnat provincial SI les athlètes 6-7-8-9-10 sont dans les 50 premières positions du classement individuel du championnat de conférence

Les athlètes qui terminent dans les 50 premières positions du classement individuel du championnat de conférence ET qui ne sont pas membres de l'une des 8 premières équipes pourront s'inscrire au championnat provincial.

6.2.4 Inscription

Les responsables des équipes collégiales pourront inscrire leurs étudiants-athlètes aux « Championnats Provinciaux de Cross Collégiaux » sur la plateforme S1 après le championnat de conférence. L'ajout ou le retrait d'inscriptions pourra se faire au besoin jusqu'à la date limite du vendredi 22 octobre 2021 à 12 h 00.

Le RSEQ facturera les équipes collégiales en fonction des inscriptions effectives à la date limite d'inscription.

6.2.5 Classement et pointage par équipe

Le classement des équipes collégiales est établi par l'addition des rangs des 4 premiers participants de chaque collège. L'équipe gagnante est celle dont le total de l'addition des rangs est le plus bas.

S'il y a moins de 4 athlètes d'une même équipe qui franchissent le fil d'arrivée, le pointage accordé pour chaque athlète manquant est équivalent au nombre total d'athlètes terminant la course plus un.

En cas d'égalité au classement par équipe, le bris sera le suivant: Total des temps des 4 premiers participants. En cas d'égalité au classement par équipe combiné, le bris sera le suivant : Total des temps des 8 premiers participants lors du championnat. (4 garçons et 4 filles)

6.2.6 Récompenses

Il y aura une remise des médailles et des bannières derrière la zone de départ. Seuls les récipiendaires seront invités à la remise.

6.3 Universitaire

6.3.1 Sanction

Les règlements officiels sont ceux reconnus par la Fédération québécoise d'athlétisme et le secteur universitaire du Réseau du sport étudiant du Québec.

6.3.2 Admissibilité

Pour pouvoir participer au championnat provincial, un étudiant-athlète devra avoir participé à un minimum de deux (2) compétitions en saison régulière.

Chaque institution devra avoir participé à deux (2) compétitions en saison régulière pour être admissible au championnat provincial.

6.3.3 Délégation

Chaque institution peut inscrire un maximum de 14 étudiants-athlètes par sexe.

6.3.4 Inscription

Les responsables d'équipes universitaires peuvent dès maintenant inscrire leurs étudiants-athlètes aux «Championnats Provinciaux de Cross Universitaires» sur www.avs-sport.com.

L'ajout ou le retrait d'inscriptions pourra se faire au besoin jusqu'à la date limite du vendredi 22 octobre 2021 à 17 h 00.

Le RSEQ facturera les équipes universitaires en fonction des inscriptions effectives à la date limite d'inscription.

6.3.5 Classement et pointage par équipe

Le classement des équipes universitaires est établi par l'addition des rangs des cinq (5) premiers participants de chaque université. L'équipe gagnante est celle dont le total de l'addition des rangs est le plus bas.

6.3.6 Récompenses

Médailles d'or, d'argent et de bronze aux meilleurs temps en féminin et masculin.

Casquette aux membres des équipes championnes

Bannière à l'équipe championne du classement masculin et du classement féminin.

Médailles d'or aux membres de l'équipe gagnante féminine et masculine.

Athlète par excellence (féminin et masculin)

Recrue de l'année (féminine et masculine)

Entraîneur de l'année (féminin et masculin)

Équipes d'étoiles (féminin et masculin)

7. Horaire provisoire

Samedi 30 octobre 2021

Heure	Épreuve	Catégorie	Limitation	Remise des prix
9 h 00	3 km	Benjamin féminin	Aucune	10h00
9 h 30	3 km	Benjamin masculin	Aucune	10h00
10 h 00	4 km	Cadet féminin	Aucune	11h00
10 h 30	4 km	Cadet masculin	Aucune	11h00
11 h 00	6 km	Collégial, Junior féminin	140 coureurs *	13h00
11 h 45	8 km	Collégial, Junior masculin	140 coureurs *	13h00
12 h 40	8 km	Universitaire, Senior féminin	140 coureurs *	14h30
13 h 30	8 km	Universitaire, Senior masculin	140 coureurs *	14h30
14 h 30	5 km	Juvenile féminin	Aucune	15h45
15 h 05	6 km	Juvenile masculin	Aucune	15h45
15 h 45	6 km	Populaire et Vétéran féminin et masculin	140 coureurs *	16h30

**Prendre note qu'en raison des restrictions liées à la pandémie, il est possible que nous soyons contraints de limiter le nombre d'inscriptions par épreuve.*

8. Parcours

Boucles de 1km et de 2km



3km = 1km + 2km

4km = 2x 2km

5km = 1km + 2x 2km

6km = 3x 2km

8km = 4x 2km

9. Plan pour autobus



Parcours des Autobus

Du pont Pierre-Laporte :

1- Prendre la sortie 184E Boulevard Laurier

2- Continuer sur 8km sur Boulevard Laurier puis Grande Allée.

3- Tournée à droite sur l'avenue George VI

4- 650m Continuer sur Avenue Ontario

10. Hébergement

COMFORT INN QUÉBEC/ANCIENNE LORETTE



Chambres standards pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes

Déjeuner chaud gratuit

Réfrigérateur et micro-ondes dans toutes les chambres

Accès Internet haute vitesse gratuit

Stationnement et appels locaux gratuits

Numéro sans frais:

418-872-5900

**Demandez le tarif de la Fédération
québécoise d'athlétisme**

HOTEL UNIVERSEL QUÉBEC



Chambre 2 lits doubles tarif préférentiel :

À 2 minutes de l'Université Laval et 10 minutes des plaines

Frais d'annulation 48 heures et plus sans frais

Accès internet gratuit

Piscine et spa intérieur

Stationnement gratuit

À deux minutes à pied du PEPS

Sur demande : micro-ondes, mini-frigo et lit pliant

Numéro sans frais:

1-800-463-4495